GESTION LOCATIVE : IMMOBILIER D'HABITATION

Discrimination à l'accès au logement : repérer, prévenir et sécuriser ses pratiques

La sélection d'un candidat à la location met en jeu des critères dont certains sont interdits. Une annonce mal rédigée une pièce demandée à tort ou un refus formulé oralement suffisent à fonder une réclamation. Les professionnels de la gestion locative travaillent de surcroît sous la pression d'un bailleur qui exprime parfois des préférences impossibles à suivre. Ces deux heures traitent le sujet du point de vue de la pratique d'agence. Critères de sélection admis pièces justificatives rédaction des annonces motivation des refus et traçabilité du processus sont repris étape par étape. Chaque participant dispose d'une procédure de sélection à appliquer à ses dossiers.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**À distance**	**À partir de 430 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires locatifs et négociateurs ainsi que responsables d'agence bailleurs sociaux et collaborateurs chargés de la sélection des candidats.

PRÉREQUIS
Intervenir dans la sélection des candidats à la location.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Repérer les critères de sélection interdits dans le traitement d'une candidature
- Constituer un dossier de candidature limité aux pièces admises
- Rédiger des annonces et des comptes rendus de visite neutres
- Motiver un refus sur des éléments objectifs et traçables
- Répondre à un bailleur formulant une demande discriminatoire

03 Programme détaillé

M1 Ce que recouvre la discrimination au logement

- Des critères et des preuves
- Notion de discrimination directe et de discrimination indirecte
- Critères prohibés dans la sélection d'un candidat
- Formes courantes de discrimination dans la relation locative
- Autorités et organismes pouvant être saisis
- À retenir : L'intention n'est pas nécessaire pour qu'une pratique soit qualifiée de discriminatoire.

M2 Sécuriser le processus de sélection

- Des critères objectifs et constants
- Pièces justificatives pouvant être demandées au candidat et à sa caution
- Critères de solvabilité utilisables et manière de les appliquer
- Rédaction des annonces et de la communication commerciale
- Traçabilité des candidatures reçues et des décisions prises
- Cas pratique : Comparaison de trois candidatures et rédaction d'une décision motivée pour chacune.

M3 Faire face aux situations sensibles

- Tenir sa position
- Demande explicite d'un bailleur portant sur un critère interdit
- Formulation orale et écrite d'un refus
- Réaction à une réclamation ou à un test de situation
- Information et formation des équipes de l'agence
- Mise en situation : Entretien avec un bailleur qui demande d'écarter une catégorie de candidats.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 430 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr